

Cahiers québécois de démographie

Votre ménage a-t-il changé de « boss » entre 1971 et 1981?

Richard Marcoux et Jaël Mongeau

Démographie et femmes
Volume 18, numéro 1, printemps 1989

URI : id.erudit.org/iderudit/010004ar
DOI : [10.7202/010004ar](https://doi.org/10.7202/010004ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN 0380-1721 (imprimé)
1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marcoux, R. & Mongeau, J. (1989). Votre ménage a-t-il changé de « boss » entre 1971 et 1981?. *Cahiers québécois de démographie*, 18(1), 115–136. doi:10.7202/010004ar

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Votre ménage a-t-il changé de "boss" entre 1971 et 1981 ?

Richard MARCOUX et Jaël MONGEAU*

INTRODUCTION

Entre 1971 et 1981, le Canada a connu une croissance phénoménale du nombre de femmes à la tête de leur ménage : les données des recensements indiquent en effet que le nombre de ménages dirigés par une femme a plus que doublé, passant de 996 395 à 2 109 295. Toutefois, un nouveau concept permettant de désigner la personne responsable du ménage a été utilisé en 1981, soit celui de "soutien de ménage". Est-ce que le passage du concept de chef de ménage à celui de soutien de ménage peut à lui seul expliquer l'augmentation considérable du nombre de femmes à la tête des ménages au Canada ? La structure des ménages n'a-t-elle pas plutôt connu des modifications (augmentation des personnes seules et des familles monoparentales) qui pourraient expliquer ce "boom" ? Ou encore, ne pourrait-on pas évoquer une combinaison de ces deux facteurs d'explication (changement de concepts et changements structuraux) ?

C'est à ces questions que nous tenterons de répondre. Dans un premier temps, nous ferons état du contexte qui a suscité cet article. Puis, à partir de différentes sources, nous replacerons le concept de "chef de ménage" dans une perspective historique; cela permettra de mettre en lumière les motifs qui ont

* Institut national de la recherche scientifique (INRS-Urbanisation), Montréal. Richard Marcoux est également étudiant au Département de démographie de l'Université de Montréal.

Les auteurs remercient Paul-Marie Huot, du Département de démographie de l'Université de Montréal, pour son support technique lors de l'exploitation de la bande-échantillon du recensement de 1981.

amené les responsables du recensement canadien de 1981 à abandonner ce terme et à proposer de nouvelles options. Enfin, dans le but de départager les effets structuraux - c'est-à-dire ceux liés à l'évolution de la composition des ménages - des effets du changement de concepts, nous examinerons les définitions utilisées et ce, selon le type de ménages. Une analyse sommaire faite à partir de la bande-échantillon du recensement de 1981 nous permettra, en conclusion, de suggérer certaines pistes de recherche.

1. L'UTILISATION DES DONNÉES PUBLIÉES SUR LES RESPONSABLES DES MÉNAGES

Dans le cadre d'une recherche sur la formation des ménages chez les jeunes au Canada (Morin, Rose et Mongeau, 1988), nous avons, dans une première étape, tracé une esquisse de la formation des ménages depuis le début des années soixante. A cette fin, nous avons utilisé un des indices de formation des ménages les plus connus, à savoir la proportion d'individus qui sont à la tête d'un ménage dans une population donnée. Statistique Canada appelle "taux de chefs" (ou encore, "taux de chef") cette proportion. Même s'il s'agit d'une traduction douteuse du "headship rate" anglais, nous suivrons cet usage, afin d'éviter toute confusion. Nous avons calculé le taux de chefs pour différents groupes d'âge, et en distinguant la population féminine de la population masculine. Cet exercice, répété pour trois années de recensement (1961, 1971 et 1981), nous a permis de saisir son évolution sur vingt ans.

Les résultats de ces calculs figurent au tableau 1. De façon générale, pour tous les groupes d'âge et pour les trois années étudiées, les proportions de chefs (soutiens) sont plus élevées chez les hommes. Entre 1961 et 1971, dans tous les groupes d'âge, tant chez les femmes que chez les hommes, les taux évoluent à la hausse. De 1971 à 1981, l'évolution est cependant tout autre. Les proportions d'hommes à la tête d'un ménage diminuent dans tous les groupes d'âge, à l'exception du plus jeune qui connaît une augmentation et du plus vieux où il y a stabilisation à 80 %. Chez les femmes, à tous les âges, les taux augmentent durant cette période, de telle sorte que parmi la population féminine de 15 ans et plus la proportion globale de femmes à la tête d'un

ménage a presque doublé, passant de 13% à 22%¹. Les gains les plus importants se sont produits chez les jeunes femmes. En effet, les trois groupes les plus jeunes ont vu leur taux de chefs (soutiens) augmenter considérablement, les femmes de 25-34 ans présentant même un taux aussi élevé que celles de 35-54 ans.

Tableau 1
Taux de chefs (soutiens) de ménage par groupe d'âge et sexe.
Canada, 1961, 1971, 1981 (%)

Groupe d'âge	Sexe masculin			Sexe féminin		
	1961	1971	1981	1961	1971	1981
Moins de 25 ans ^a	12,11	16,57	18,13	1,56	3,99	10,62
25-34 ans	71,11	79,03	75,97	3,57	7,88	20,76
35-44 ans	84,05	89,06	87,44	5,92	8,81	19,17
45-54 ans	86,92	90,29	88,76	11,26	13,05	20,62
55-64 ans	85,30	89,22	88,20	19,31	21,79	27,04
65 ans et plus	76,56	80,04	80,33	32,18	36,64	43,21
Total (15 ans et plus)	65,47	66,97	66,68	9,87	13,02	21,96

Source : Statistique Canada, cat. 92-542 et 93-512 (1961), cat. 92-715 et 93-708 (1971), cat. 92-901 et 92-933 (1981).

a. L'effectif de la population de 15-24 ans est utilisé comme dénominateur.

Voici donc, très sommairement, ce qui se dégage de l'analyse des données publiées. Au début de ce texte, nous avons cependant souligné qu'en 1981 le concept de chef de ménage, utilisé notamment aux recensements de 1961 et de 1971, avait été remplacé par celui de soutien de ménage. Si certains phénomènes socio-démographiques connus (augmentation des personnes seules et des familles monoparentales, par exemple) permettent de confirmer les résultats que nous venons de présenter, il demeure néanmoins que les

1. Soulignons que nous avons utilisé la méthode des taux types afin de vérifier si des effets de structure par âge pouvaient expliquer l'augmentation observée. Ainsi, en appliquant à la population féminine de 1971 les taux de soutien de ménages observés en 1981, nous obtenons un taux global de 21,4 (21,96 en 1981), ce qui signifie que les effets de structure par âge sont très peu importants.

changements de concepts peuvent également les avoir influencés. Seule une analyse détaillée peut nous permettre de cerner les effets de ce facteur. Mais avant de procéder à ce genre d'analyse, il nous semble important de présenter le contexte qui a amené les responsables du recensement de 1981 à abandonner le concept de "chef de ménage".

2. LE CONCEPT DE CHEF DE MÉNAGE. SA PETITE HISTOIRE ET SON UTILITÉ

S'il est vrai que les changements de concepts constituent la source de bien des maux de tête parmi les démographes, le terme "chef" ("head" en anglais) en est sûrement un bon exemple. En effet, depuis le premier recensement canadien (1871), un éventail important de définitions et de termes ont servi à désigner une personne repère dans chacun des ménages. En fait, ce n'est qu'au recensement de 1891 que le terme "chef" apparaît, soit à la question "Lien de parenté avec le chef de famille". De 1901 à 1931, la question devient "Lien avec le chef de famille ou de ménage" (Sametz et Pleizier, 1980).

Depuis 1941, les recensements ont ramené l'expression à "Lien avec le chef de ménage". Il faudra cependant attendre 1951 pour avoir la définition du concept de "chef de ménage": "La personne principalement responsable de l'entretien du ménage" est ordinairement considérée comme le "chef" (Bureau fédéral de la statistique, 1953 : XXI). On précise dès lors que cette personne est l'époux plutôt que l'épouse, le père ou la mère plutôt qu'un enfant célibataire et l'aîné dans le cas de ménages composés de frères et soeurs².

2. En 1956, année du premier recensement quinquennal, la restriction concernant l'aîné des enfants disparaît, mais elle réapparaîtra en 1961.

En 1971, les responsables du recensement optent pour l'autodénombrement. Les personnes enquêtées ayant à remplir elles-mêmes les questionnaires, une polémique éclate, notamment en ce qui concerne l'obligation de désigner l'époux comme chef de ménage dans les ménages époux-épouse. Cette règle à connotation sexiste soulèvera un tollé considérable³. Plusieurs groupes font valoir que cette conception traditionnelle du ménage ne correspond pas à la réalité pour un nombre croissant de ménages, compte tenu notamment de la présence de plus en plus importante des femmes sur le marché du travail⁴. Pour répondre à ces critiques, soulevées principalement par les groupes de femmes (Wargon, 1977; Armstrong et Armstrong, 1987), en 1976 on permet soit à l'épouse, soit à l'époux de se déclarer "chef de ménage".

Malgré cette modification, le terme "chef de ménage" suscite encore certaines oppositions, notamment parce qu'il contraint à ne désigner qu'une seule personne à la tête du ménage (Sametz et Pleizier, 1980).

"Le terme 'chef de ménage' continue d'évoquer des réactions négatives de la part de certains, à cause de ses connotations d'autorité, hiérarchie, subordination-dominance, etc., au sein des ménages; de telles connotations sont moins qu'acceptables pour un certain nombre de groupes au sein de la communauté canadienne" (Wargon, 1977 : 2; notre traduction).

On peut se demander pourquoi il est nécessaire d'identifier une personne à la tête de chaque ménage. L'élimination pure et simple de cette question ne serait-elle pas la solution ? En fait, il faut bien comprendre l'objectif de la question. Sa principale utilité est de permettre de reconstituer les familles et de distinguer les différents types de ménages (ménages familiaux ou non

-
3. On se référera à l'annexe I du texte de Wargon (1977) pour avoir une idée de l'ampleur de la contestation. On trouvera notamment dans cette annexe la correspondance échangée entre le "Ministre chargé de la situation de la femme" et les responsables de Statistique Canada.
 4. A titre d'indicateur, soulignons que le taux global de participation à la main-d'oeuvre de la population féminine est de près de 40% en 1971, comparativement à 24% en 1951. Au Québec, la proportion de femmes mariées parmi la main-d'oeuvre féminine est passée de 17% à 48% entre 1951 et 1971 (Fahmy-Eid et Piché, 1987:20).

familiaux, époux-épouse avec ou sans enfant(s), famille monoparentale, personne(s) seule(s), etc.). Il est nécessaire pour le faire de connaître les liens entre les membres d'un ménage. La façon la plus simple d'obtenir ce renseignement consiste à demander à chaque membre du ménage son lien avec celui d'entre eux qui est désigné comme repère. De plus, l'identification d'une personne comme chef de ménage permet d'étudier les ménages en fonction de certaines caractéristiques du chef, et notamment de calculer les taux de chefs, largement utilisés dans les projections des ménages.

Les responsables du recensement de 1981 ont adopté une double solution. Ils ont d'une part conservé la question concernant le lien avec un membre du ménage, en remplaçant toutefois le terme "chef de ménage" par "personne 1", celle-ci étant l'un des conjoints dans le cas d'un couple (marié ou non), le père ou la mère dans celui d'un parent vivant avec son ou ses enfants célibataires, ou encore, tout adulte du ménage. Ils ont d'autre part demandé aux répondants de désigner le "soutien du ménage", celui-ci étant "la ou une des personnes dans le ménage qui paie le loyer ou l'hypothèque, ou les taxes, ou l'électricité, etc., pour le logement. Si cette personne ne fait pas partie du ménage, c'est la personne 1 qui est considérée comme le soutien" (Statistique Canada, 1982:83)⁵.

Cette double solution a permis de continuer à distinguer les différents types de ménages, et ce, à partir de la question sur le lien avec la personne repère (personne 1). Elle permet également, grâce à la nouvelle question sur le soutien du ménage, de publier les tableaux concernant les caractéristiques d'un des membres du ménage dont la désignation repose sur des critères relativement proches de ceux utilisés auparavant pour choisir le chef de ménage.

5. Albert (1982) estime que, au recensement de 1981, pour 6,8 % des ménages canadiens le soutien du ménage n'était pas la personne repère (personne 1), et que dans 1,4 % des cas le soutien n'était pas un membre du ménage. Etant donné que dans les publications, la personne 1 a été retenue comme soutien lorsque le soutien n'était pas un membre du ménage, on évalue ainsi que le soutien n'est pas la personne repère pour 5,4 % des ménages.

3. LE CONCEPT DE CHEF ET LES GENRES DE MÉNAGES

La meilleure façon de départager véritablement l'influence du changement de concept et celle du changement structurel serait de disposer des données de 1981 relatives aux chefs de ménage selon le concept de 1971. Cette information n'est pas disponible, puisque la question concernant le chef de ménage a été éliminée du recensement de 1981. Toutefois, il se peut que le changement de concept n'affecte pas également tous les genres de ménages. S'il existe des types de ménages que le changement de concept ne touche pas, nous pourrions conclure que pour ceux-là l'accroissement du taux féminin est exclusivement attribuable à un changement structurel. Par ailleurs, l'impact peut être théoriquement important pour certaines catégories de ménages, mais s'avérer négligeable dans la pratique, parce que ces genres de ménages sont rares dans la population. Le tableau 2, qui présente la répartition des ménages au Canada en 1981 selon les genres retenus par Statistique Canada, montre notamment que la très grande majorité des ménages sont des ménages unifamiliaux, et qu'il y a très peu de ménages de famille secondaire et de ménages multifamiliaux.

Nous avons tenté d'évaluer l'impact du changement de définition sur chaque genre de ménage, en vérifiant d'une part comment les définitions de chef et de soutien s'appliquaient à chacun, et en essayant d'autre part de chiffrer cet impact en pourcentage des ménages touchés.

Précisons en premier lieu que le nombre total de ménages n'est pas modifié par le changement de concept, puisque aux deux recensements (1971 et 1981) un ménage est une personne ou un groupe de personnes occupant un même logement. Ce sont les liens familiaux entre membres d'un même ménage qui servent à en déterminer le genre. Si le ménage contient au moins une famille de recensement (l'époux et l'épouse avec ou sans enfants jamais mariés, ou un parent seul avec un ou plusieurs enfants), il s'agit d'un ménage familial; s'il ne comporte aucune famille de recensement, c'est un ménage non familial.

Tableau 2
Répartition des ménages selon le genre. Canada, 1981

Genre de ménages	Nombre de ménages	%
MÉNAGES FAMILIAUX	6 231 490	75,25
<i>Ménages unifamiliaux</i>	6 140 330	74,14
<u>Ménages de famille principale</u>	6 043 735	72,98
a) Famille époux-épouse	5 403 925	65,25
<i>sans enfants</i>	1 921 000	23,20
- sans autres personnes	1 795 810	21,68
- avec d'autres personnes	125 190	1,51
<i>avec des enfants</i>	3 482 925	42,06
- sans autres personnes	3 223 125	38,92
- avec d'autres personnes	259 800	3,14
b) Famille monoparentale	639 810	7,73
- sans autres personnes	537 445	6,49
- avec d'autres personnes	102 365	1,24
<u>Ménages de famille secondaire</u>	96 590	1,16
a) Famille époux-épouse	67 985	0,82
b) Famille monoparentale	28 610	0,35
<i>Ménages multifamiliaux</i>	91 155	1,10
MÉNAGES NON FAMILIAUX	2 050 045	24,75
- une personne seulement	1 681 130	20,30
- deux personnes ou plus	368 910	4,45
TOTAL	8 281 530	100,00

Source : Statistique Canada, cat. 92-904, tableau 1-1.

Parmi les ménages non familiaux, Statistique Canada distingue les ménages d'une seule personne et les ménages de deux personnes ou plus. Les ménages d'une seule personne ne sont pas touchés par le passage du concept de chef à celui de soutien, parce que Statistique Canada a assigné à la personne 1 (donc la personne seule) le statut de soutien du ménage, quand le soutien déclaré ne faisait pas partie du ménage. Rigoureusement parlant, ces ménages sont les seuls parmi tous les genres énumérés au tableau 2, à ne pas être touchés par le changement de concept. En effet, dans les données publiées du recensement, chaque personne qui vit seule est le soutien de son ménage en 1981, comme chacune en était le chef en 1971. Ces ménages représentent 20,3 % de l'ensemble en 1981.

Entre 1971 et 1981, le pourcentage de personnes seules (dans la population de 15 ans et plus) a augmenté chez les hommes et chez les femmes (voir le tableau 3). Plusieurs modifications de la répartition par état matrimonial favorisent la constitution de ménages d'une seule personne. Elles résultent de la hausse de la proportion des célibataires chez les jeunes, de l'accroissement du nombre de veuves et de celui des séparations et divorces. De plus, il y a une augmentation de la propension à vivre seul parmi les célibataires, veufs et divorcés des deux sexes (Statistique Canada, 1984b). L'augmentation légèrement plus grande (en points de pourcentage) pour les femmes est surtout liée à l'augmentation du nombre de veuves.

Le soutien d'un ménage non familial de deux personnes et plus n'en est pas nécessairement le chef. En effet, peut être désigné comme chef n'importe lequel des membres du groupe, tandis que le soutien est celui ou celle qui a la charge du loyer, de l'hypothèque, des taxes ou de l'électricité. Il serait difficile de mesurer l'impact du changement de concept sur la détermination de la personne à la tête des ménages non familiaux de deux personnes et plus. La répartition selon le sexe des chefs en 1971 et celle des soutiens en 1981 pour ce groupe ne sont pas comparables, puisque les critères d'identification du chef et du soutien sont différents. Les taux par sexe n'ont pas changé entre 1971 et 1981 pour ce type de ménages (voir le tableau 3). Ou bien l'impact du changement de concept est négligeable, ou bien il est masqué par les

transformations de la composition de ces ménages. Ces ménages ne constituent toutefois que 4,45 % de l'ensemble des ménages en 1981.

Tableau 3
Taux de chefs (en %) par sexe et genre de ménage.
Canada, 1971 et 1981

Genre de ménage	Hommes			Femmes		
	1971	1981	Diffé- rence ^b	1971	1981	Diffé- rence ^b
Ménages non familiaux						
- d'une personne	4,27	7,49	3,22	6,40	10,28	3,89
- de deux personnes ou plus	1,90	1,87	-0,03	2,00	2,03	0,03
Ménages de famille principale monopar- entales ^a	1,21	1,24	0,03	4,32	5,39	1,07
Autres ménages	59,59	56,08	-3,52	0,30	4,26	3,96
Total	66,97	66,68	-0,30	13,02	21,96	8,95

Source : Recensement du Canada, cat. 92-715, 93-707, 93-721, 93-708 (1971),
cat. 92-901, 92-905, 92-935, 92-933 (1981).

- a. Le taux de 1981 a été évalué en attribuant à l'ensemble des familles monoparentales la même proportion de familles principales qu'en 1971.
b. Chiffres arrondis après le calcul de la différence.

Les ménages familiaux se divisent en unifamiliaux et en multifamiliaux. Ces derniers comportent plus d'une famille de recensement et recouvrent des situations très diverses; ils ne représentent que 1,1 % des ménages en 1981. Quant aux ménages unifamiliaux, ils sont d'abord répartis en familles principales et en familles secondaires, selon que le chef (1971) ou le soutien (1981) fait partie de la famille ou non. Puis on distribue les familles principales et les familles secondaires en familles époux-épouse et en familles monoparentales. Dans les ménages familiaux, les taux de chefs (ou de "soutiens") par genre de ménages peuvent donc changer au cours du temps non seulement à cause de l'évolution de la répartition entre familles époux-épouse et familles monoparentales, mais aussi à cause du choix que peuvent faire ces familles de vivre seules, avec des personnes non apparentées, ou avec une autre

famille. Ainsi, il ne suffit pas que le nombre de familles monoparentales dont le parent est une femme ait, entre 1971 et 1981, beaucoup plus augmenté que celles dont le parent est un homme, pour que le taux de chefs augmente plus chez les femmes que chez les hommes. Il faut encore tenir compte de la proportion des familles monoparentales qui forment leur propre ménage, et de la proportion de celles dont le parent est le soutien du ménage.

De fait, le taux de croissance (entre 1971 et 1981) des familles monoparentales est deux fois plus élevé que celui des familles époux-épouse. De plus, les familles monoparentales continuent d'être pour la majeure partie à la charge des mères seules (82,6 % en 1981), malgré le fait que le soutien de certains ménages monoparentaux puisse être le fils ou la fille (dans 5 % des cas, d'après la bande-échantillon à grande diffusion du Recensement de 1981)⁶. Bien que les familles monoparentales aient, plus que les familles époux-épouse, tendance à partager leur logement avec d'autres personnes, on note un recul de cette tendance depuis 1971 (Statistique Canada, 1984a).

Peut-on chiffrer plus précisément l'augmentation des taux attribuable aux familles monoparentales ? Si l'on suppose qu'en 1981 les familles principales et les familles secondaires se distribuent de la même façon qu'en 1971 dans ce groupe, on peut estimer le nombre de chefs de ménage de familles monoparentales en 1981. Cette estimation constitue un minimum, puisque les familles monoparentales vivent plus souvent dans un logement autonome en 1981 qu'en 1971. Elle permet de calculer pour les familles principales monoparentales un taux de chefs comparable à celui de 1971 (tableau 3). On voit que le taux masculin aurait été quasi stable de 1971 à 1981, alors que le taux féminin serait passé de 4,32 % à 5,39 %, soit une augmentation de plus d'un point.

6. Précisons qu'en 1971, plus de 13 000 adultes célibataires vivant avec un de leurs parents (familles monoparentales) se sont déclarés chef de leur ménage, et ce, à l'encontre des directives du recensement (Wargon, 1977:31; Sametz et Pleizier, 1980:17).

Le tableau 3 reproduit également les taux pour les ménages non familiaux d'une personne, non touchés par le passage du concept de chef à celui de soutien, et les taux pour les autres ménages non familiaux, très peu touchés par le changement. Ces deux genres de ménages représentent, avec les ménages unifamiliaux de familles principales monoparentales (analysés dans le paragraphe précédent), 32 % de l'ensemble des ménages en 1981. Pour le sexe féminin, 4,99 points sur 8,95 de différence entre les taux de 1971 et de 1981 (56 % de la différence) seraient attribuables à l'augmentation des ménages non familiaux et des ménages de familles principales monoparentales, donc à une augmentation indépendante du changement de concept. Il reste 44 % de la différence à répartir parmi les autres genres de ménages, composés à 97,7 % de ménages unifamiliaux de familles époux-épouse.

Le changement de concept ne modifie pas le nombre de familles époux-épouse, mais peut changer sa répartition entre familles principales et familles secondaires. En effet, en 1981, si le soutien fait partie de la famille de recensement ("époux et épouse, ou un parent seul avec un ou plusieurs enfants jamais mariés vivant dans le même logement"; Statistique Canada, 1982 : 65), la famille est dite principale; si le soutien ne fait pas partie de la famille de recensement, la famille est dite secondaire. En 1971, c'était le lien du chef avec les autres membres du ménage qui servait à distinguer les familles secondaires des familles principales. Il n'y a donc que pour les ménages unifamiliaux sans autres personnes que l'on peut être sûr qu'une famille principale en 1981 serait aussi classée comme famille principale selon le concept de 1971, et que le changement de concept n'affecte que la détermination du chef ou du soutien. Ces ménages constituent 92 % des ménages unifamiliaux de familles époux-épouse. C'est la distribution de ces ménages selon le statut du soutien dans la famille que nous présentons au tableau 4, tiré des données de la bande-échantillon à grande diffusion du recensement de 1981.

Tableau 4
Répartition des ménages selon le statut du soutien dans la
famille, ménages unifamiliaux de familles principales
époux-épouse sans autres personnes. Canada, 1981

	Époux	Épouse	Enfant	Total (%)	Total (N)
Sans enfants	89,7	10,3	-	100	1 795 600
Avec enfants	94,9	4,8	0,3	100	3 245 000
Total (%)	93,1	6,7	0,2	100	
Total (N)	4 691 100	340 200	9 300		5 040 600

Source : Recensement du Canada, 1981, bande-échantillon à grande diffusion, fichier des ménages/familles.

Dans les ménages unifamiliaux de familles principales époux-épouse sans autres personnes, 340 200 épouses se sont déclarées soutien du ménage en 1981, alors qu'elles n'auraient pas pu se déclarer chef de ménage selon la définition de 1971. Ce nombre représente un taux de soutien de 3,54 %, si on le ramène à la population féminine de 15 ans et plus. Quarante pour cent (3,54/8,95) de la différence totale entre les taux féminins de 1971 et 1981 seraient donc attribuables au changement de concept entre les deux recensements. Ce pourcentage est un minimum, toutes les catégories de ménages époux-épouse n'étant pas prises en compte dans ce calcul. L'impact du changement de concept ne peut toutefois dépasser 44 %, puisque 56 % de la différence entre les taux féminins de 1971 et de 1981 étaient attribuables à l'augmentation des ménages de certains types.

Le tableau 4 indique que, dans l'ensemble du Canada, 7 % des épouses se sont déclarées soutien de ménage en 1981. Le pourcentage varie cependant du simple au double, selon qu'il y a ou non présence d'enfants à la maison: les épouses dans les familles sans enfants ont nettement plus tendance à se déclarer soutien que les épouses avec enfants. La proportion d'épouses qui se déclarent soutien doit varier en fonction d'autres caractéristiques que la présence ou l'absence d'enfants. Nous n'avons pas cherché à le vérifier ici, mais pour montrer qu'il existe d'autres facteurs de différenciation, nous présentons au tableau 5 les proportions par province.

4. LES DIFFÉRENCES INTERPROVINCIALES

Il existe bel et bien des différences interprovinciales dans les proportions d'épouses qui se déclarent soutien de leur ménage. C'est en Colombie-Britannique que la proportion est la plus forte, qu'il y ait ou non des enfants présents dans le ménage. Et c'est à l'autre extrémité du pays, soit à Terre-Neuve, que cette proportion est la moins élevée. Les provinces de l'Atlantique et la Saskatchewan affichent les plus faibles proportions d'épouses soutien dans les ménages sans enfants. En termes relatifs, il y a plus de différences interprovinciales pour les ménages sans enfants que pour les ménages avec enfants, de sorte que le pourcentage d'épouses soutien ne varie pas partout du simple au double selon la présence d'enfants, comme c'est le cas pour l'ensemble du Canada: le fait d'avoir des enfants diminue nettement plus la propension des épouses à se déclarer soutien au Québec et en Alberta que dans les autres provinces.

Il faudrait mettre ces différences interprovinciales en relation avec d'autres variables, mais un tel exercice dépasse le cadre de ce bref article. On peut toutefois risquer quelques interprétations, qui resteront à vérifier. Il doit y avoir une relation entre le fait d'occuper un emploi et celui de se déclarer soutien; or, les épouses qui ont de jeunes enfants à la maison sont sans doute moins nombreuses en 1981 à occuper un emploi que celles qui n'en ont pas. Ou bien, quand elles occupent un emploi, c'est peut-être plus souvent à temps partiel. Il peut y avoir des variations interprovinciales dans la participation à la main-d'oeuvre des épouses avec enfants à la maison, ce qui expliquerait les différences interprovinciales dans la propension à se déclarer soutien. Par ailleurs, les différences interprovinciales pour les ménages sans enfants sont sans doute à mettre en relation avec la structure par âge des soutiens, les provinces où la proportion des jeunes ménages est plus élevée (par exemple l'Alberta; voir Morin, Rose et Mongeau, 1988, chapitre 3) étant aussi celles où la proportion des épouses qui se déclarent soutien est plus élevée.

Tableau 5
Répartition (en %) des ménages selon le statut du soutien
dans la famille, ménages unifamiliaux de familles principales
époux-épouse sans autres personnes.
Canada et provinces, 1981

Ménages sans enfants				
	Époux	Épouse	Total	
Terre-Neuve	95,0	5,0	100	
Nouvelle-Écosse	91,1	8,9	100	
Nouveau-Brunswick	93,0	7,0	100	
Québec	88,9	11,1	100	
Ontario	90,0	10,0	100	
Manitoba	90,9	9,1	100	
Saskatchewan	92,3	7,7	100	
Alberta	89,0	11,0	100	
Colombie-Britannique	88,2	11,8	100	
Reste du Canada ^a	90,3	9,7	100	
Canada	89,7	10,3	100	
Ménages avec enfants				
	Époux	Épouse	Enfant	Total
Terre-Neuve	97,5	2,5	-	100
Nouvelle-Écosse	95,6	4,2	0,3	100
Nouveau-Brunswick	96,5	3,5	-	100
Québec	95,4	4,3	0,3	100
Ontario	94,1	5,6	0,3	100
Manitoba	95,8	4,1	0,2	100
Saskatchewan	95,4	4,3	0,2	100
Alberta	96,0	3,7	0,3	100
Colombie-Britannique	93,4	6,3	0,3	100
Reste du Canada ^a	96,6	3,4	-	100
Canada	94,9	4,8	0,3	100

Tableau 5 (suite)

	Total des ménages			
	Époux	Épouse	Enfant	Total
Terre-Neuve	96,9	3,1	-	100
Nouvelle-Écosse	94,1	5,7	0,2	100
Nouveau-Brunswick	95,5	4,5	-	100
Québec	93,3	6,5	0,2	100
Ontario	92,6	7,2	0,2	100
Manitoba	93,9	6,0	0,1	100
Saskatchewan	94,2	5,6	0,1	100
Alberta	93,5	6,3	0,2	100
Colombie-Britannique	91,3	8,5	0,2	100
Reste du Canada ^a	94,7	5,3	-	100
Canada	93,1	6,7	0,2	100

Source : Recensement du Canada, 1981, bande-échantillon à grande diffusion, fichier des ménages/familles.

a. Ile-du-Prince-Édouard, Yukon et Territoires du Nord-Ouest. Le regroupement provient de la bande-échantillon.

En fait, il faudrait vérifier jusqu'à quel point les différences interprovinciales dans la proportion d'épouses qui se déclarent soutien témoignent de véritables disparités au niveau d'autres caractéristiques des ménages.

CONCLUSION

En premier lieu, nous avons observé une prodigieuse augmentation entre 1971 et 1981 de la proportion des femmes à la tête des ménages canadiens. Cela nous a amenés à remettre en question l'hypothèse d'une adéquation conceptuelle entre les termes "chef" et "soutien" du ménage. Une brève analyse de l'évolution du concept de "chef" nous a permis de voir que les pressions exercées par différents groupes ont forcé les responsables du recensement à revoir la terminologie désignant le ou la responsable du ménage et à modifier la définition de ce statut.

Cependant, malgré l'élimination du critère sexiste qui apparaissait dans la définition du chef au recensement de 1971 (l'époux plutôt que l'épouse), il semble que la définition de soutien continue à favoriser une forte représentation masculine. En effet, Armstrong et Armstrong (1987) ont observé, à partir d'études réalisées aux États-Unis et au Canada, une certaine division sexuelle des dépenses, division qui fait en sorte que les revenus des femmes (mariées ou en union libre) servent généralement à couvrir les dépenses du ménage liées à l'alimentation, à l'habillement et aux services plutôt que celles liées à l'habitation. Une définition qui ne retient que les dépenses liées au logement conduit à désigner plus souvent les hommes que les femmes comme soutien du ménage et ce, malgré le fait qu'ils contribuent pour une part plus faible aux autres dépenses du ménage.

De plus, le fait de déterminer le soutien uniquement en fonction de contributions financières, ne permet pas de prendre en considération les tâches d'entretien du ménage qui ne sont pas d'ordre monétaire et qui sont effectuées principalement par les femmes. En 1986, une enquête sur le travail domestique au Québec a démontré que "les femmes en font en moyenne trois fois plus que les hommes dans l'ensemble des couples et deux fois plus lorsque les deux conjoints ont un emploi" (Le Bourdais, Hamel et Bernard, 1987: 54).

Par ailleurs, même si on s'en tient au critère relatif aux dépenses du logement, le terme soutien, tout comme celui de chef, fait abstraction des situations où plusieurs personnes partagent cette charge. Il serait intéressant d'offrir la possibilité aux ménages de déclarer plus d'un soutien, ou encore de n'en nommer qu'un, mais en précisant que cette personne partage ou non les dépenses d'entretien du ménage avec au moins une autre personne. Cette dernière option aurait l'avantage d'assurer la continuité depuis 1981, tout en ajoutant une information pertinente sur le partage des dépenses de logement.

Il demeure que depuis 1981 c'est le concept de soutien qui est retenu. On a pu voir, dans la troisième partie de ce texte, que l'augmentation entre 1971 et 1981 de la proportion des femmes à la tête d'un ménage s'explique à plus de 50 % par celle des ménages de famille monoparentale et des ménages non familiaux (surtout des personnes seules). Par ailleurs, au moins 40 % de

l'accroissement seraient attribuables au changement de concept, ce qui n'est pas négligeable. Le nouveau concept a permis à plus de 340 000 femmes de se déclarer à la tête de leur ménage, alors qu'elles n'auraient pu être reconnues comme tel selon la définition de chef de 1971.

L'analyse des ménages époux-épouse nous a par ailleurs permis de voir que les ménages sans enfants comptaient une proportion plus élevée de soutiens de sexe féminin. L'analyse interprovinciale a pour sa part fait ressortir des disparités régionales assez importantes qui rejoignent certaines tendances observées lors de l'étude d'autres phénomènes sociaux au Canada (Morin, Rose et Mongeau, 1988). En fait, il nous apparaît maintenant important de connaître les caractéristiques spécifiques des ménages et de ces femmes qui sont le soutien de leur ménage. A partir de sources différentes de celles que nous avons utilisées, certaines études ont montré que les femmes sont déclarées chef de leur ménage beaucoup plus souvent chez les couples en union libre que chez les couples mariés (Le Bourdais et Desrosiers, 1988). Le type d'union serait-il en soi à ce point déterminant ou son effet ne résulterait-il pas plutôt de l'action d'autres caractéristiques associées au fait de vivre en union libre ? Les femmes soutiens à l'intérieur des ménages époux-épouse présentent-elles des caractéristiques particulières quant à l'âge, à l'éducation, au type d'occupation, à l'origine ethnique, etc. ? Par exemple, les épouses ayant un niveau d'éducation plus élevé et celles qui occupent un emploi ont-elles davantage tendance à se déclarer soutien de leur ménage ? Parmi les femmes qui exercent une profession, celles qui occupent des postes de responsabilité ou qui jouissent d'un revenu plus substantiel que la moyenne des femmes mariées seraient-elles déclarées soutien plus souvent que celles qui exercent des fonctions d'exécution ou qui ont des revenus moindres ?

Il serait également pertinent d'analyser les caractéristiques combinées des deux conjoints. Par exemple, trouve-t-on plus de femmes qui sont soutien de leur ménage quand les deux conjoints sont sur le marché du travail ou encore, quand ils ont des niveaux d'éducation équivalents ? En ce qui a trait à la proportion de femmes à la tête de leur ménage, nous avons observé au début de ce texte que les jeunes femmes étaient celles qui avaient fait les gains les plus importants. Les jeunes générations seraient-elles alors porteuses de

nouvelles attitudes? Serait-ce qu'une proportion croissante de jeunes, femmes et hommes, vivent sensiblement le même type de précarité qui les amène à développer des rapports différents ? Voilà autant de questions auxquelles il est possible de répondre à partir notamment des informations sur les soutiens et leur ménage, et qui permettent non seulement de mesurer les effets d'un changement de concept, mais qui peuvent aussi mettre en lumière les nouveaux rapports qui existent à l'intérieur des couples.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALBERT, L., 1982. Preliminary study of 1981 data on census families by family type. Ottawa, Statistique Canada, polycopié, 18 p.
- ARMSTRONG, Pat et Hugh ARMSTRONG, 1987, "Beyond numbers: problems with quantitative data". In Greta Hofmann Nemiroff (Ed.), Women and men. Interdisciplinary readings on gender. Minneapolis, Fitzhenry & Whiteside, 54-79.
- BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, 1953. Logements et familles. Ottawa, Recensement du Canada de 1951, volume III.
- FAHMY-EID, Nadia et Lucie PICHE, 1987. Si le travail m'était conté ... autrement. Montréal, Confédération des syndicats nationaux (CSN), 112 p.
- LE BOURDAIS, Céline et Hélène DESROSIERS, 1988. Trajectoires démographiques et professionnelles: une analyse longitudinale des processus et des déterminants. Rapport soumis au Ministère de la Santé et du Bien-être social dans le cadre de l'Etude sur l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale. Montréal, INRS-Urbanisation, polycopié.
- LE BOURDAIS, Céline, Pierre HAMEL et Paul BERNARD, 1987. "Le travail et l'ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois". Sociologie et Sociétés, 19, 1, 37-55.

- MORIN, Richard, Damaris ROSE et Jaël MONGEAU, avec la collaboration de Richard Marcoux et la participation de Céline Cloutier, 1988. La formation de ménages chez les jeunes. Rapport final soumis à Santé et Bien-être social Canada, dans le cadre de l'Étude sur l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale. Montréal, INRS-Urbanisation et Département d'études urbaines, Université du Québec à Montréal, photocopie. Paru dans la collection "Études et documents" de l'INRS-Urbanisation, Montréal, no 58.
- SAMETZ, R.M.A. et C. PLEIZIER, 1980. La personne repère à l'intérieur du ménage dans le cadre du recensement du Canada: solutions envisagées et implications. Ottawa, Statistique Canada, Secteur du recensement et des enquêtes-ménages, 43 p.
- STATISTIQUE CANADA, 1982. Dictionnaire du recensement de 1981. Ottawa, Approvisionnement et Services Canada.
- STATISTIQUE CANADA, 1984a. Les familles monoparentales au Canada. Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada de 1981.
- STATISTIQUE CANADA, 1984b. Vivre seul. Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada de 1981.
- WARGON, Sylvia, 1977. The implications of changing head of household to person 1 as proposed for modular test no. 1 on census household and family data series and other programmes. Ottawa, Statistique Canada, Discussion paper, photocopie, 94 p.

RÉSUMÉ - SUMMARY - RESUMEN

MARCOUX Richard et Jaël MONGEAU - VOTRE MÉNAGE A-T-IL CHANGÉ DE "BOSS" ENTRE 1971 ET 1981 ?

Le nombre de femmes à la tête de leur ménage a plus que doublé entre 1971 et 1981 au Canada. Cet article examine dans quelle mesure cette augmentation est due à des modifications dans la structure des ménages (par exemple, l'augmentation du nombre de familles monoparentales) et dans quelle mesure elle est due à l'apparition en 1981 d'un nouveau concept pour identifier la personne à la tête du ménage (par exemple, dans les ménages unifamiliaux de familles principales époux-épouse sans autres personnes, plus de 340 000 épouses se sont déclarées soutien de ménage en 1981, alors qu'elles n'auraient pu se déclarer chef de ménage selon la définition de 1971). L'existence de fortes différences interprovinciales permet de supposer que l'impact du changement de concept varie en fonction des caractéristiques des ménages, des époux et des épouses.

MARCOUX Richard and Jaël MONGEAU - DID YOUR HOUSEHOLD HAVE A NEW BOSS BETWEEN 1971 AND 1981 ?

The number of women head of the household has more than doubled in Canada between 1971 and 1981. This paper investigates to what extent this increase may be imputed to changes in household structure (for instance, the rise in the number of lone-parent families) and to what extent it may be due to the introduction, in 1981, of a new concept to identify the person who is "head" of the household (for instance, among one-family households of the husband-wife type without additional persons, more than 340 000 women are the household maintainer in 1981, while according to the 1971 definition they would not have been the household "head"). The existence of wide interprovincial disparities leads to the hypothesis that the change of concept may have had a different impact according to the characteristics of the household, and of the spouses.

MARCOUX Richard y Jaël MONGEAU - ¿ VUESTRO MATRIMONIO HA CAMBIADO DE JEFE ENTRE 1971 Y 1981 ?

La cantidad de mujeres encabezando su matrimonio ha más que doblado entre 1971 y 1981 en Canadá. Este artículo examina en que medida este aumento se debe a modificaciones en la estructura de los matrimonios (por ejemplo, el aumento del número de familias monoparentales) y en que medida se debe a la aparición en 1981 de un nuevo concepto para identificar la persona que encabeza el matrimonio (por ejemplo, en los matrimonios unifamiliares de familias principalmente esposo-esposa sin otras personas, más de 340 000 esposas han declarado ser sostenes del matrimonio en 1981, mientras no habrán podido declararse jefe de familia según la definición de 1971). La existencia de fuertes diferencias interprovinciales permite suponer que el impacto del cambio de concepto varía en función de las características de los matrimonios de los esposos y las esposas.